

Cathédrale et ville dans la Réforme catholique – *Une reconquête de la centralité*



Mathieu
Lours

Qui pense cathédrale, pense Moyen-Âge. Expression de la réaffirmation de la place de l'évêque dans la cité, la grande église unique, issue de la Réforme grégorienne menée au XI^e siècle, a généralement traversé l'époque moderne. Si l'espace intérieur des cathédrales a été adapté aux liturgies de la Réforme catholique, souvent en respectant nombre d'usages anciens, qu'en est-il de la place de la cathédrale dans la cité ? À la différence des XII^e et XIII^e siècles, il existe, à l'époque moderne, un urbanisme défini par des architectes et promu par des princes. Même si les résistances sont nombreuses, et encore davantage les inerties, la cathédrale devient un des enjeux de cette rénovation des villes, souvent rêvée et parfois mise en œuvre, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Objet architectural hérité, répondant souvent à une esthétique romane ou gothique considérée comme révolue, même si elle pouvait encore fasciner, la cathédrale restait toutefois l'église-mère du diocèse, dont l'ancienneté rappelait la filiation apostolique et la puissance de l'évêque qui possédait également des pouvoirs féodaux. Le désir d'une cathédrale inscrite dans un espace urbain renouvelé fut celui des architectes, des princes, des corps de villes, mais surtout celui des évêques des temps modernes¹.

Le rêve d'une cathédrale adaptée à une nouvelle pastorale, ouverte vers la ville, mais isolée en son sein, s'affirmait. La cathédrale médiévale était marquée par le croisement d'activités liturgiques, sacrées, mais aussi de pratiques que l'œil des évêques post-tridentins regardait comme profanes. Avec la Réforme catholique, dans une démarche de réaffirmation des hiérarchies, la cathédrale devait désormais être séparée des activités profanes. Mieux, elle devait contribuer à sacrifier

1 L'histoire des cathédrales à l'époque moderne en Europe reste encore à écrire. L'historiographie comporte essentiellement des monographies et des études nationales en France (Mathieu LOURS, *L'autre temps des cathédrales*, Paris, Picard, 2010), Angleterre (Gerald COBB, *English Cathedrals: Forgotten Centuries*, Thames and Hudson, 1981), ou Espagne (Jose Enrique GARCÍA MELERO, *Las*

catedrales góticas de España en el siglo de la Ilustración, Madrid, Ediciones Encuentro, 2002), mais pas encore en Allemagne ou en Italie, où ont été toutefois étudiées les cathédrales du Royaume de Naples (Gérard LABROT, *Sisyphes chrétiens. La longue patience des évêques bâtisseurs du Royaume de Naples (1590-1760)*, Seyssel, Champ-Vallon, 1999).

l'espace de la ville. Si le concile de Trente resta muet en matière de construction d'églises, il s'inscrivait dans une pensée active de l'édifice de culte. Les grands projets d'églises des xv^e et xvi^e siècles avaient fait mûrir ces idées, telle la cathédrale de Pienza voulue par Pie II (1405-1464) et isolée au centre de la cité renouée par le pape humaniste qui en était originaire. Au xvi^e siècle, les nouveaux ordres religieux avaient amorcé la reconquête des centres-villes avec des églises d'un nouveau type, largement ouvertes vers les rues et les places, telle l'église romaine du Gesù entreprise en 1568 sous sa forme actuelle, mais conçue dès le début des années 1550².

Au lendemain du concile de Trente, nombreux furent les évêques qui rêvaient de faire de même pour leur cathédrale. Le concile avait fortement réaffirmé le pouvoir des évêques et leur devoir de résidence et de célébration dans la cathédrale lors des grandes fêtes. Réaffirmer la cathédrale dans la cité revenait à rétablir l'autorité de l'évêque en son sein. Mais à moins de cas, assez rares, où une nouvelle cathédrale était bâtie, l'église-mère était engoncée dans le tissu urbain, dans un centre inextricable, ou bien, au contraire, se trouvait dans un quartier devenu périphérique. Ou encore, elle n'était pas parfois la plus grande église de la ville. A-t-on réussi à faire de la cathédrale un cœur vivant de la cité et à faire de la cité une ville sainte, à l'époque où l'affirmation du pouvoir politique des souverains tend à s'affirmer ? L'étude des cathédrales italiennes et françaises dans le cadre de leur ville, du xvi^e au xviii^e siècles est éloquent. La comparaison se justifie en effet. Cœur vivant de la Réforme catholique, imprégnée des prescriptions borroméennes, l'Italie a-t-elle été une terre de renouvellement du rapport entre ville et cathédrale ? Quant à la France, par le biais du gallicanisme, les cathédrales y ont-elles constitué un outil de réaffirmation conjointe de l'Église et du roi au sein de la cité ? Dans ces deux cas, surtout, il convient de faire la part des choses entre la logique ecclésiologique et celle relevant des rapports entre urbanisme et pouvoir. En effet, tant en France qu'en Italie, l'assimilation conjointe des principes de la Réforme catholique et de ceux de l'urbanisme moderne sont allés de pair, devenant conjointement des facteurs d'évolution tant des villes que des cathédrales.

1. La cathédrale dans la ville : un enjeu majeur pour les évêques de la Réforme catholique

Le rapport entre la ville et l'église est prescrit par saint Charles Borromée dans ses célèbres *Instructiones fabricae* publiées en 1577³. Charles Borromée ne consacre pas de chapitre spécifique à la cathédrale, mais il

2 Voir Monique CHATENAY et Claude MIGNOT (dir.), *L'architecture religieuse européenne au temps des Réformes : héri-*

tage de la Renaissance et nouvelles problématiques, Paris, Picard, 2009.

3 Voir le texte dans l'annexe.

montre toujours qu'elle doit être l'église la plus grande, celle qui doit être le modèle de toutes les autres, et ce dans chaque chapitre de son ouvrage. Il en va de même dans son rapport à la cité : église-mère d'un diocèse, la cathédrale doit donner l'exemple, respecter ces prescriptions et occuper au sein de la ville une place spectaculaire et exemplaire ; à la fois centrale et isolée dans l'espace urbain, située dans son cœur battant, mais protégée des embarras sonores et de la vie profane, elle doit sanctifier la cité, et non pas se faire envahir ou assiéger par elle. Toutefois, même si le texte borroméen a souvent été considéré comme un manuel d'architecture de la Réforme catholique et l'expression de l'esprit du concile de Trente en matière de construction d'églises, il est avant tout une ligne directrice établie lors d'un concile provincial. Même le saint archevêque ne put, ni même ne souhaita, faire appliquer ses idées de manière systématique⁴. À commencer par sa cathédrale où certains usages du chapitre cathédral se maintinrent malgré les prescriptions borroméennes⁵.

La cathédrale est un défi pour les promoteurs de la nouvelle relation qui doit s'établir entre l'église et la cité. Elle est en effet, par excellence, un édifice *hérité*. Au lendemain du concile de Trente, la plupart des cathédrales d'Europe existent, sous une forme architecturale le plus souvent renouvelée à de nombreuses reprises, depuis plus d'un millénaire. Leur implantation s'est opérée dans les cités de l'antiquité tardive. Elles ont ensuite été reconstruites dans le cadre de la croissance des villes et de la Réforme de l'Église à partir du milieu du x^e siècle. Au début de l'époque moderne, les cathédrales, environnées du palais épiscopal et des demeures canoniales, s'inscrivent dans un « quartier cathédral », dans un espace urbain très dense, ouvrant sur des places exigües. Dans l'espace vécu de la ville, elle n'apparaît que de deux manières : soit de très loin, où ses tours dominant le profil de la cité, soit de très près, grâce aux percées ménagées dans les rues à proximité. Les parvis, de petites dimensions, n'offrent guère de recul. Dans certains cas, la place et la façade ne sont pas liées. Le cas de Bordeaux est éloquent : la façade ouest de la cathédrale Saint-André vient buter sur le rempart. La place Saint-André, qui fait fonction de parvis, située au chevet de la cathédrale, est dominée par la tour-clocher dite la « Pey Berland », et l'accès principal de l'église est le portail du transept nord, dans l'axe d'une des principales rues de la ville, sans qu'un parvis ne soit dégagé de ce côté.

Mathieu
Lours

La nouvelle vision de la ville qui émerge à partir du xv^e siècle en Italie s'oppose à cette situation, sans toutefois que les princes ou les cités

4 Sur le cas de la cathédrale de Milan, voir *Il Duomo di Milano, Dizionario storico, artistico e religioso*, Milan, NED, 1986.

5 On peut citer l'exemple du maintien d'un tabernacle mural à destination des

prêtres du chapitre de Sainte-Thècle, transféré en 1461 dans la cathédrale, au mépris de la règle borroméenne du tabernacle au milieu de l'autel.

ne disposent des moyens ou de la volonté de changer radicalement la situation. En effet, le régime de la propriété foncière rend impossible ce que le XIX^e siècle put réaliser : il n'existe pas de moyen légal pour contraindre un propriétaire à vendre son bien pour élargir une place ou « dégager » une cathédrale. Patiemment, les évêques ou les conseils de villes doivent convaincre, marchander, acheter. La plupart des propriétaires en question sont d'ailleurs les institutions ecclésiastiques elles-mêmes. Déjà au XIII^e siècle, l'évêque d'Amiens avait rencontré d'importantes difficultés pour ériger la façade de sa cathédrale au détriment de l'Hôtel-Dieu et avait dû établir des tours de plan barlong et non pas carrées. À l'époque moderne, une tension apparaît entre la cathédrale rêvée dans la ville rêvée et la cathédrale réelle dans la ville réelle. Toutefois, elle ne semble pas avoir conduit à des bouleversements architecturaux et urbanistiques importants. Comme si les cadres du temps long avaient réussi à perdurer. En Italie, la réflexion sur la place de l'église dans la cité et, par incidence, de la cathédrale, s'opère en amont de l'esprit tridentin, puisqu'elle est liée à la pensée humaniste de la cité, qui date du XV^e siècle. En France, cette pensée nouvelle de la ville est plus tardive. Au XVII^e siècle, le rapport entre ville et cathédrale est lié à l'affirmation de l'État royal. À partir du XVIII^e siècle, une nouvelle mutation s'opère, liée à l'urbanisme du siècle des Lumières et au souhait d'un « embellissement » des villes.

Thème

Est-ce donc uniquement dans le cadre de cités nouvelles qu'un rapport satisfaisant entre cathédrales et villes, suivant les critères en vigueur dans l'urbanisme de la Renaissance et dans l'esprit tridentin, parvint à s'établir ? Tout d'abord, il convient de noter que les conclusions apportées par Charles Borromée dans les *Instructiones* ne sont pas particulièrement révolutionnaires. L'idée d'un isolement de l'église principale de la cité est en effet présente dès les premiers éléments d'urbanisme de la Renaissance⁶. On notera toutefois que, dans la pensée des urbanistes des XV^e et XVI^e siècle, c'est la notion d'*église principale* qui prévaut et que le rang effectif de *cathédrale* n'est pas pris en compte dans la plupart des cas. Les projets urbains de la Renaissance italienne antérieurs au concile de Trente ne mentionnent jamais explicitement le rang de l'église qui doit se trouver au centre de la cité. Toutefois, on peut imaginer que dans le cas d'une ville nouvelle qui serait promue au rang de siège épiscopal, elle pourrait le devenir. Le cas de Pienza, déjà évoqué plus haut, montrait la transformation du centre d'un bourg promu au rang de siège épiscopal, suite à la volonté du pape qui en était originaire. La place aux lignes fuyantes, réalisée à partir de 1462 sous la direction de l'architecte Bernardo Rossellino (1409-1464), tend

à monumentaliser davantage la cathédrale dont la façade Renaissance renouait avec la nouvelle image que le « temple » – terme largement utilisé en Italie pour qualifier une église – devait offrir à la cité. La reconstruction de la cathédrale de Turin, en 1505, s'accompagne également de la constitution d'une place plus large et qui tend à davantage de régularité. Les projets de Filarete pour la ville idéale de Sforzinda, de 1465, comportent une étrange église centrale à quatre tours, par exemple. Toutefois, à la Renaissance, la cathédrale n'est pas un édifice qui est conceptualisé en soi. C'est *la grande église* qui l'est, entendue comme temple de la cité, au sens néoplatonicien du terme.

Mais, en Europe, peu de cités épiscopales construites *ex nihilo* virent le jour. Les seuls lieux où des cités au plan régulier, hippodamien⁷, naquirent avec une cathédrale en leur centre sont les villes épiscopales de l'Amérique espagnole. À Mexico depuis 1571, à Cuzco depuis 1559, la cathédrale occupait un côté entier de la grande place de la cité, en lieu et place d'édifices précolombiens. Elle s'affirmait comme un des côtés du quadrilatère du pouvoir colonial, face au palais du gouverneur. Dès le milieu du xvi^e siècle, cette solution régulière et modélisée existait donc. Mais ces cathédrales du lointain, si elles reprenaient des dispositions souhaitées par les architectes de la Renaissance, ne constituaient pas des modèles transposables en Europe. Les cathédrales des périphéries coloniales bénéficiaient de la possibilité d'une fondation *ex nihilo* ou d'une dramatique politique de la table rase. On peut toutefois mentionner quelques cas en Italie, à l'époque moderne, souvent pour des cités de petites dimensions. La ville de Cervia, située dans les marécages de la plaine de Romagne, fut ainsi abandonnée en 1697 pour être reconstruite dans un site plus salubre au bord du nouveau trait de côte. La nouvelle cathédrale fut érigée sur le côté le plus large de la nouvelle place rectangulaire, face au palais municipal, situé dans le même axe. Proportionnée à un diocèse d'à peine douze paroisses, elle a les dimensions des églises paroissiales des bourgs de la région, qui occupent souvent un emplacement similaire, mais sa destination épiscopale est essentielle pour que la ville nouvelle possède bien le titre de *civitas*, lié à la possession d'un siège épiscopal⁸.

Mathieu
Lours

2. Dégager la cathédrale : un rêve souvent inabouti

Face aux réalités de la cité médiévale, la priorité fut souvent accordée, en France comme en Italie, à l'achèvement des cathédrales plutôt qu'au dégagement de leur contexte urbain. Les principales opérations

7 Le plan *hippodamien* (dit aussi en damier) est, en urbanisme, un type d'organisation de la ville dans lequel les rues sont rectilignes et se croisent en angle

droit, créant des îlots de forme carrée ou rectangulaire (NdE).

8 Marino MENGOLZI (dir.), *Storia della chiesa di Cervia*, Ravenna, Stilgraf, 2003.

foncières furent réalisées pour pouvoir achever des édifices dont la construction traînait en longueur. La fin du Moyen-Âge fut une période difficile pour les cathédrales. Les travaux et l'établissement d'une place furent menés avec succès à Milan, mais dans de nombreux autres lieux, les difficultés furent telles que les institutions en charge de la cathédrale renoncèrent devant l'inertie de l'espace urbain ou bien parce que celui-ci vint investir des espaces prévus pour la cathédrale. S'ajoute la difficulté de mettre en œuvre les moyens financiers qui auraient permis d'y parvenir. Avec des résultats très différents suivant les cas. À Narbonne, le Corps de ville s'était, en 1345, opposé au désir de l'évêque et des chanoines d'abattre la muraille de la cité qui faisait obstacle à la construction de la nef de l'édifice, dont seul s'élevait le chœur, ainsi que les soubassements du transept. En 1778, l'évêque, Mgr. de Dillon, fit établir un projet d'achèvement du transept et de construction de deux travées de nef, mais il ne put réunir les fonds nécessaires. Une même temporalité se retrouve à Sienne, où les travaux du *Duomo nuovo*, entrepris en 1339, sont interrompus en 1357. Mais cette fois, c'est la ville qui investit la carcasse de l'édifice nouveau resté inachevé et qui en fait une place sur laquelle fut édifié le Palais Petrucci, en 1480, face au collatéral de droite, dans les grandes arcades duquel furent construits plusieurs immeubles. La nef inachevée était donc devenue une place dès le Quattrocento.

Thème

Là où la cathédrale avait été achevée, l'enjeu consistait davantage, surtout après le concile de Trente, à lui donner un espace dans lequel affirmer sa centralité et donc celle de la fonction épiscopale. Les places environnant les cathédrales posaient plusieurs défis en ce sens. Elles devaient permettre le déploiement des cérémonies religieuses, notamment des processions, mais celles-ci étaient aussi l'occasion de mettre en scène le pouvoir. Le pouvoir des Corps de villes, mais aussi celui des princes. Mais leur rôle civique et profane pouvait entrer en concurrence avec les souhaits des prélats de la Réforme catholique. C'est en Italie que cet aspect fut déterminant en premier. Les places sont à la fois le lieu d'affirmation du pouvoir de l'évêque, mais aussi de la volonté de la cité à faire du parvis une agora urbaine. Par ailleurs, la question du remaniement des abords de la cathédrale se devait d'être plus globale, afin d'isoler davantage la cathédrale des activités profanes qui y étaient devenues moins tolérables⁹. La centralité urbaine était par ailleurs une donnée complexe. Parfois, la cathédrale partageait la place avec le pouvoir seigneurial et le pouvoir civil, et parfois, plusieurs places distinctes existaient, comme à Florence, à Sienne, mais aussi dans la plupart des villes de France, l'une avec la cathédrale et l'autre avec l'Hôtel de Ville.

9 Cette question est celle de la « bataille du respect », suivant l'expression d'Alain CROIX concernant la Bretagne de la

Contre-Réforme, menée par le clergé post-tridentin à toutes les échelles, depuis l'église paroissiale.

Saint Charles Borromée lui-même héritait à Milan d'une situation complexe. Milan avait possédé, comme la plupart des grandes cités d'Italie du Nord, une cathédrale double, avec l'église de Sainte-Thècle et l'église Sainte-Marie-Majeure. Cette dernière fut reconstruite pour devenir la cathédrale actuelle. Mais depuis le XIV^e siècle, les ducs de la famille Visconti avaient entrepris d'établir entre les deux églises principales qui constituaient la cathédrale double de Milan, une place de l'*Arengo*, civique et commerciale à la fois. Le terrain ainsi libéré restait toutefois fort réduit et dissymétrique. En 1458, le pape Pie II transforme la destinée de la place : au vu de l'avancement du chantier de la nouvelle cathédrale, construite en lieu et place de Sainte-Marie-Majeure, il autorise la démolition de Sainte-Thècle afin d'élargir la place de l'*Arengo* qui devenait ainsi plus nettement un parvis pour la nouvelle cathédrale. Cette sacralisation est sanctionnée par le fait que Bona Sforza abandonne, en 1477, la propriété de la place à la Fabrique de la cathédrale. En 1548, suivant le projet de Vincenzo Seregna, la place est partiellement régularisée, mais son vaste projet ne peut être mis en œuvre et la place possède un plan irrégulier. Sa vaste échappée de plan rectangulaire restait désaxée par rapport à la cathédrale. Charles Borromée, qui demanda à son architecte Pellegrino Tibaldi des projets de façade, ne put les mettre en œuvre et encore moins travailler à l'agrandissement de la place. Jusqu'au XIX^e siècle, un îlot d'habitation occulta la partie sud de la façade de la cathédrale¹⁰. Ainsi, les différents projets de façades réalisés depuis ceux de Pellegrino Tibaldi jusqu'au XIX^e siècle ont-ils été tracés en suivant la vision idéale d'une place qui aurait pu être réalisée mais qui ne l'était pas. En revanche, Charles Borromée réussit dans son entreprise qui consistait à diminuer la porosité entre l'espace urbain et la cathédrale. Afin d'éviter que le transept soit le plus court passage entre le sud et le nord de la ville pour les commerçants et les badauds, il fit fermer les portes situées aux deux extrémités des croisillons et fit adosser aux murs ainsi réalisés deux autels de dévotion. La cathédrale gothique possédait ainsi les dispositions décrites par Charles Borromée comme étant les dispositions idéales de l'église décrite dans les *Instructiones* dont l'entrée devait s'effectuer uniquement par les portes de la façade latérale.

Mathieu
Lours

Dans certaines villes, la cathédrale se trouva marginalisée par les travaux d'urbanisme ou les basculements de centralité au sein des espaces urbains, dont les équilibres sont transformés par la croissance écono-

10 Sur la question de la place du *Duomo* de Milan et de son lien avec la construction de la cathédrale, voir notamment, Francesco REPISHTI, Richard SCHOFIELD, *Architettura e controriforma. I dibattiti per la facciata del Duomo di Mi-*

lano. 1582-1682, Milan, Mondadori, 2004 et, pour une mise en perspective depuis le début du chantier, Paolo GRILLO, *Nascita di una cattedrale, 1386-1418: la fondazione del Duomo di Milano*, Milan, Mondadori, 2017.

mique et les mutations sociales caractéristiques de l'époque moderne. Le premier cas est celui où la cathédrale est effacée, dans la scénographie urbaine, par l'affirmation d'une autre église identitaire ou par le déclassement de l'espace dans lequel elle se trouve. On en trouve un cas caractéristique à Venise où la cathédrale San Pietro, sur l'île de Castello, est marginalisée par l'affirmation du Rialto et le prestige de la basilique Saint-Marc et des reliques qu'elle contient. C'est vers elles qu'affluent les donations les plus prestigieuses et devant elle que, pan après pan, les *Procurazie* viennent faire de la place Saint-Marc un des ensembles urbains les plus vastes et les plus prestigieux. À Bologne, où les pouvoirs urbains s'affirment face à l'évêque, la cathédrale San Pietro ouvre sur une rue étroite et est totalement enserrée dans le tissu urbain, sans aucune possibilité d'y réaliser un parvis, malgré l'ambitieuse reconstruction menée à partir de 1605 par l'archevêque Alfonso Paleotti. L'église identitaire de la cité demeurait l'immense basilique San Petronio qui, même inachevée, est une des plus vastes d'Italie. Collégiale urbaine dépendant du pouvoir municipal, c'est devant elle que se trouve la *Piazza maggiore*, qui est non seulement son parvis mais aussi celui des palais municipaux. Cette place fut agrandie, magnifiée par des édifices ambitieux. Un de ces accroissements fut promu par Charles Borromée alors qu'il occupait le poste de cardinal-légat. Il entérinait ainsi le fait que la principale église de Bologne, du point de vue de la centralité effective et au détriment de l'exaltation de la filiation apostolique, n'était pas la cathédrale. On observe la même dualité à Mantoue où la basilique Saint-André surpasse la modeste cathédrale située à proximité du Palais ducal. Ainsi, *l'église de l'évêque, à l'époque moderne, n'est pas nécessairement, malgré les efforts des évêques, la principale église de la cité*. Si les cathédrales françaises ne voient pas leur suprématie contestée par une église municipale, elles peuvent toutefois être concurrencées par d'importantes abbayes ou collégiales urbaines, possédant des reliques insignes, comme c'était le cas à Tours, avec Saint-Martin, à Toulouse avec Saint-Sernin, à Limoges avec Saint-Martial. À Tours, comme à Arras, l'évolution de l'espace urbain avait conduit à faire de la « cité » un espace aux fonctions exclusivement religieuses, alors que le centre économique de la cité était devenu la « ville », parfois, comme à Arras, polarisée sur une importante abbaye, en l'occurrence, celle de Saint-Vaast. Cette situation, qui se met en place dès le Moyen-Âge, perdura généralement à l'époque moderne.

3. Des cathédrales en quête de centralité

Parfois, c'est la cathédrale qui s'adapta à l'espace urbain. Les écrits de Charles Borromée, ainsi que certaines décisions pragmatiques de saint Pie V, avaient pu faire prendre conscience qu'une articulation efficace entre l'église et la cité pouvait parfois primer sur le rapport

Thème

symbolique que l'église entretenait avec son espace environnant. La levée, en 1572 de la stricte obligation d'orientation de l'édifice, au profit d'une inscription efficace dans l'espace urbain était actée. Il fallait désormais faire en sorte que l'édifice sacré ouvrît sur une place ou une rue importante afin de sacréaliser l'espace urbain par une façade au décor éloquent. Mais cela était toutefois plus aisé lorsqu'il s'agissait de construire un nouvel édifice, comme purent le faire les Jésuites et les ordres nouveaux en tant de lieux, que lorsqu'il s'agissait de travailler à une nouvelle mise en valeur d'un édifice ancien, comme c'était le cas des cathédrales. Celles-ci avaient vu leur environnement profondément modifié au cours des siècles et avaient été, pour la plupart, orientées. Dans l'immense majorité des cas, la cathédrale avait eu un rayonnement assez important pour que la principale place ou les principaux axes de la cité convergent vers elle, mais dans certains cas, des mutations importantes eurent lieu pour créer un lien plus fort entre cathédrale et centre urbain.

Mais les basculements de centralité au sein des villes pouvaient également conduire à marginaliser la cathédrale. À Rimini, la cathédrale Sainte-Colombe était située sur le vaste *Campo* qui se trouvait devant le château où résidait la famille Malatesta. La place se trouvant à l'est de la cathédrale, elle lui présentait son abside. En 1672, afin de mieux s'intégrer à l'espace urbain, l'édifice fut retourné, avec la création d'une façade du côté est face au palais municipal, après démolition des absides romanes et la création d'un nouveau chœur, à l'ouest¹¹. Elle fut toutefois à nouveau marginalisée lorsqu'au xviii^e siècle, une nouvelle place fut créée sur l'autre face du palais municipal, qui fut ainsi retourné : la cathédrale faisait désormais face à l'arrière-cour. Dès 1786, l'évêque pensa s'installer dans une autre église et, en 1815, la cathédrale, déconsacrée par les Français en 1798, est démolie, à l'exception de son clocher. La cathédrale s'efface de l'espace urbain et la cathèdre est installée dans l'édifice le plus prestigieux et le plus central de Rimini : le Temple malatestien. En France, on connaît deux cas de changement d'orientation de cathédrales à l'époque moderne, mais on peut signaler le cas de celle de Toulon, où une nouvelle cathédrale est construite transversalement à l'ancienne afin de disposer d'un édifice plus vaste et présentant sur la place sa façade et non son flanc sud. À Saint-Pons-de-Thomières, plutôt que de relever le chœur détruit par les protestants pendant les guerres de Religion, l'évêque préféra déblayer les ruines et faire aménager un parvis, après avoir retourné l'axe de la cathédrale – le maître-autel étant désormais adossé à l'ancien portail roman – et construit une façade classique vers le nouveau parvis.

Mathieu
Lours

11 Luigi TONINI, *Storia sacra e civile di Rimini*, Rimini, Orfanelli e Grandi, 1848.

L'Italie, pétrée de rivalités entre l'évêque et la cité, connaît une situation contrastée pour ses cathédrales. Le xvii^e siècle est parfois marqué par une réelle reconquête de l'espace public par la cathédrale, comme ce fut le cas à Vigevano. La place centrale de la petite cité lombarde avait été pensée par les Sforza pour être un des théâtres clos de leur pouvoir. Le château y bénéficiait d'un accès triomphal et sa tour maîtresse domine l'espace urbain, alors que la cathédrale restait marginalisée sur le côté est de la place, désaxée par rapport à elle à cause de la trame viaire médiévale qui la flanquait et d'une taille très modeste. À partir de 1670, l'évêque Juan Caramuel y Lobkowitz entreprit de faire de la cathédrale l'axe de la place. Le pouvoir ducal ayant disparu, l'évêque put être le principal promoteur des travaux effectués sur la place, qu'il régularisa à partir de 1680 en faisant construire les édifices du côté sud¹². Il fit ajouter à la cathédrale une spectaculaire façade écran concave, hors d'échelle par rapport aux proportions de l'église, et dotée de quatre portails. Seuls trois d'entre eux permettent d'entrer dans la cathédrale. Celui de droite dissimule le débouché d'une rue qui flanque l'édifice médiéval. Ceci double l'emprise visuelle et monumentale de la cathédrale et la régularise dans l'ordonnance de la place. Elle devient ainsi le pôle majeur d'un espace dans lequel elle était secondaire, à une époque où le pouvoir ducal n'existe plus. La voie qui, de la place, se dirigeait vers le château fut même dissimulée par les façades et rendue accessible par une percée rendue moins visible. La cathédrale devenait maîtresse de la place urbaine après que le château en avait été marginalisé.

Thème

En France, peu de prélats se lancèrent dans une opération de dégagement de leur cathédrale, généralement en raison des difficultés rencontrées. On procéda parfois au dégagement de quelques échoppes adossées à l'édifice, comme à Chartres en 1639. Cependant, on commence à voir s'opérer quelques mutations et émerger des projets montrant de nets changements dans le rapport entre ville et cathédrale. À la différence de l'Italie, la cathédrale est aussi un outil dans le cadre de l'affirmation du pouvoir royal. La France n'avait pas connu de municipalisation des fabriques, elle avait en revanche, avec le concordat de Bologne en 1516, été marquée par un rapprochement entre le corps épiscopal et l'État puisque le roi nommait désormais les évêques. Ce nouveau souffle donné au gallicanisme fit des cathédrales une manière d'affirmer la puissance de l'État dans la ville. Dans l'immense majorité des diocèses, cela ne changea rien à l'inscription de la cathédrale dans l'espace urbain. Mais, au xvii^e siècle, dans le processus de lutte contre le protestantisme, la construction ou reconstruction de cathédrales

12 Claudia GIACINTI MARINO, «La piazza ducale di Vigevano, visto attraverso i suoi documenti», *Bollettino Pa- vese di Storia Patria*, 1994, p. 134-179.

fut l'occasion d'ancrer dans la ville l'ordre catholique et royal. Après le siège de la Rochelle, en 1628, le roi fit transférer le siège du diocèse de Maillezais dans l'ancienne place forte protestante. L'ancien Grand temple, situé sur la place sise devant le château devint la cathédrale et fut réaménagé pour son nouvel usage. On bénéficiait ainsi de la centralité de l'édifice précédent. Lorsque celui-ci brûla en 1687, on décida de construire une nouvelle cathédrale. La construction, sur les plans d'Ange-Jacques Gabriel, s'opéra très lentement, à partir de 1740. Mais le choix fut fait de réaliser une façade à deux tours, qui sont restées inachevées, avec un avant-corps à colonnes sur le modèle des églises de Versailles. La place urbaine devenait de manière beaucoup plus nette un parvis de cathédrale. À Montauban, la cathédrale avait été démolie en 1562 par les protestants. Au cœur de la bastide, l'église Saint-Jacques servait de pro-cathédrale depuis le retour d'un évêque après l'Édit de Nantes. En 1692, Mgr de Nesmond entreprit la construction d'une nouvelle cathédrale. Au sommet de la cité, contrastant avec les briques de la ville par la blancheur de sa pierre, elle est précédée d'une place qui occupe un îlot entier de la trame orthogonale de la bastide. L'église est parfaitement isolée sur ses quatre côtés, en position élevée. Manifestement, le choix du nouvel emplacement remplit tous les attendus borroméens. Mais, à cette époque, ceux-ci étaient devenus des lieux communs de la « bonne architecture », la difficulté consistant à les appliquer. Et rares sont les places qui purent également être construites devant les grandes églises paroissiales. Malgré le projet de Servandoni pour la place Saint-Sulpice, il fallut attendre le XIX^e siècle pour pouvoir déplacer le séminaire qui en occupait l'emplacement. À Saint-Eustache, le grandiose ensemble de Mansart de Jouy, de 1767, resta sur le papier, tout comme la façade qu'elle aurait dû précéder.

Mathieu
Lours

Le XVIII^e siècle vit apparaître un nouvel urbanisme, marqué par des plans d'ensemble articulés, y compris pour les centres anciens qu'on envisageait désormais de remanier en fonction de certains édifices majeurs. Car, à la différence des siècles précédents, l'embellissement des villes est désormais un des attendus. Beaucoup de ces projets restèrent lettre morte, faute de moyens. À Orléans, la réalisation de la rue royale, en 1752, aurait dû être suivie par le percement d'un axe est-ouest rectiligne, élargissant la rue aboutissant à la nouvelle façade de la cathédrale qui était alors en construction¹³. Comme souvent, c'est au XIX^e siècle que la rue Jeanne-d'Arc put voir le jour. Ces projets posaient la question du lien entre la cathédrale et les autres pôles de centralité au sein de la ville classique. La présence du quartier cathédral, avec la résidence épiscopale, les maisons des chanoines et l'Hôtel-Dieu, ten-

13 Abbé Georges CHENESSEAU, *cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons*, Paris, Champion, 1921, p. 322.

daient à empêcher la constitution, autour de la cathédrale, de réalisations relevant de l'urbanisme moderne. À Paris, même, l'île de la Cité, malgré la présence du Palais et de la cathédrale, avait connu un réel déclassement dans la hiérarchie des espaces urbains. Dans plusieurs lieux, des propositions radicales furent faites. À Verdun, Mgr. de Nicolay avait hérité d'une cathédrale située dans la ville haute, désormais en sommeil face au dynamisme de la ville basse. En 1773, il proposa de raser le chœur oriental de l'édifice, en transférant le maître-autel dans le chœur occidental, de le remplacer par une façade devant laquelle prendrait place une monumentale volée d'escalier débouchant sur une avenue traversant la ville basse jusqu'à la Meuse¹⁴. Ce projet n'aboutit pas.

Paris offre une image spectaculaire, selon le plan Pierre Patte (1723-1814), qui est une synthèse des projets d'urbanisme les plus récents. À la pointe ouest de l'île de la Cité, apparaît, sur l'emplacement de la place Dauphine rasée pour la circonstance, une imposante église au plan en croix grecque qui serait devenue la nouvelle cathédrale de Paris, visible et dégagée au centre de la proue de l'île berceau de la capitale, depuis les nouveaux aménagements de l'ouest de la capitale. Notre-Dame aurait été réduite au rang d'église paroissiale de l'île de la Cité, après suppression des douze paroisses qu'elle comptait. Ce projet, issu d'architectes et non pas des milieux ecclésiastiques, montre que la question de la cathédrale commence à échapper au clergé pour devenir un édifice public parmi d'autres et qui, comme les autres, devait disposer d'un espace propre au sein de la cité. Le clergé et les autorités municipales procèdent en revanche à des aménagements pour dégager la cathédrale dans la mesure du possible, en élargissant son parvis. De 1745 à 1757, d'importants travaux sont engagés, supprimant un îlot entier de maisons et démolissant l'église Saint-Christophe et celle de Sainte-Geneviève-des-Ardents. Le but était de construire le bâtiment abritant l'Hôpital des Enfants Trouvés, mais on en profita pour agrandir d'un bon tiers le parvis, supprimer sa clôture et unifier le niveau de son sol, tout en élargissant la rue Neuve-Notre-Dame placée dans l'axe du portail central.

Il n'y a guère qu'à Metz que les projets d'un architecte des Lumières intégrant une cathédrale gothique, réussirent à aboutir, avec l'ensemble urbain tout à fait remarquable réalisé par l'architecte Jacques-François Blondel à partir de 1762¹⁵. Il n'est pas possible ici de retracer l'itinéraire complexe de ce projet, resté unique en son genre dans la France moderne. En 1754, un accord est trouvé entre le cha-

14 B.M. Verdun, Papiers du chanoine CHALIGNY DE PLAINE, 1773.
15 Jeanne LEJEAUX, *La place d'armes de*

Metz, un ensemble architectural du XVIII^e siècle, œuvre de Jacques-François Blondel, Strasbourg, Istra, 1927.

Thème

pitre cathédral, qui avait pourtant opposé des résistances importantes au projet, l'évêque, la ville et le gouverneur, le Maréchal de Belle-Isle, représentant du roi dans la cité. Le cloître de la cathédrale et les églises qui s'y trouvaient sont rasés et remplacés par une vaste place à l'ordonnancement classique. À l'étroit parvis qui aboutissait à la porte sud succède un ensemble plus vaste, mais moins commandé par la grande église. La cathédrale devient un des pouvoirs qui s'y affichent, avec le Parlement et l'Hôtel de Ville. L'édifice est alors dégagé sur des parts importantes ou la totalité de trois de ses côtés, mais il fut doté, sur ses parties basses, d'une enveloppe architecturale classique. Son flanc sud, qui domine le nouvel ensemble, voit sa partie basse dissimulée par des arcades classiques, mais sa masse gothique est intégrée dès l'origine comme une part essentielle de l'aspect de la nouvelle place. Toutefois, une seconde place est aménagée, cette fois à l'ouest de la cathédrale. Celle-ci, rectangulaire et proportionnée à la largeur de la cathédrale, possède les fonctions d'un parvis. Avant les travaux, c'était l'étroite place au sud de la cathédrale qui en faisait fonction. À l'ouest de la cathédrale, la façade venait buter sur le mur de clôture du flanc de la cour du palais épiscopal. Sur ce nouveau parvis, on trouvait le nouveau palais épiscopal, du côté nord. Afin d'uniformiser l'ensemble, Blondel réalisa un nouveau portail, classique, pour la cathédrale et dissimula derrière un décor classique toute la partie basse de la façade. Sur le flanc nord, la place de Chambre élargie et régularisée, dégage une vue en contre-plongée sur l'édifice. La cathédrale et la ville classique entraient ainsi en relation, satisfaisant à la fois les attentes du clergé et celles des pouvoirs publics. Et la réalisation de Blondel répondait également à la question des « embellissements » de la cité, qui devenait alors cruciale. La réalisation qui s'est opérée à Metz est restée unique dans la France du XVIII^e siècle.

*Mathieu
Lours*

En Italie également, certaines opérations d'urbanisme interviennent alors dans les abords des cathédrales. À Milan, l'ouverture d'une place très vaste en face de la nouvelle façade du palais royal, en 1773, dégage le flanc sud de la nef de la cathédrale. Elle est alors plus vaste et régulière que le parvis, mais elle institue une dualité entre les deux édifices symboliques du pouvoir qui n'existait pas auparavant et oblige à penser un ordonnancement architectural comportant à la fois un élément gothique et un élément néoclassique.

Conclusion

En somme, l'évolution de la situation des cathédrales au sein de la ville en Italie et en France dans le contexte de la Réforme catholique voit se croiser plusieurs logiques. Tout d'abord, la cathédrale est, dans

la ville, un outil par lequel les évêques tendent à réaffirmer la centralité d'un catholicisme rénové. Toutefois, ce mouvement, en Italie comme en France, se heurte aux inerties de l'espace urbain. C'est seulement dans un contexte où les évêques s'appuient sur d'autres autorités, municipales ou princières et royales, que les plus profondes mutations urbaines ont pu s'effectuer. Parmi ces évolutions, la cathédrale tend, dans l'urbanisme des Lumières, à apparaître également, dans la ville, comme un monument identitaire et qui doit être mis en valeur. Les révolutions qui marquèrent l'Europe à la fin du XVIII^e siècle dotèrent les autorités du pouvoir d'exproprier. Elles purent alors procéder au dégagement des monuments, dont les cathédrales, désormais précédées de larges, souvent trop larges, parvis. Le renouveau du goût pour le gothique conduisit souvent à mépriser les cathédrales de la Réforme catholique, alors même que désormais, s'ouvraient devant les édifices du Moyen-Âge des places aussi larges que celles rêvées par les évêques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et que les cathédrales ainsi dégagées accomplissaient, bien paradoxalement, le souhait rêvé par Charles Borromée, d'une église trônant isolée au centre de la ville.

Thème

Mathieu Lours est professeur d'histoire de l'art en classes préparatoires et enseignant en histoire moderne et en histoire de l'architecture à l'université de Cergy-Pontoise. Spécialiste de l'architecture religieuse, notamment des cathédrales, il a consacré de nombreux ouvrages à ce domaine, comme Paris et ses églises, du Grand siècle aux Lumières, Paris, Picard, 2016, L'Autre temps des cathédrales, Éditions A. et J. Picard, 2010 et Cathédrales d'Europe, Citadelles & Mazenod, 2011, co-écrit avec Alain Erlande-Brandenburg. Et récemment, Églises en ruine – Des invasions barbares à l'incendie de Notre-Dame, Cerf, 2020.

Annexe

Charles BORROMÉE, *Instructionum Fabricae et Supellectilis Ecclesiasticae*, 1577 (L. 1^{er}, c. 1 : *De situ ecclesiae*¹⁶).

« Dans le choix de l'emplacement, il faut être attentif, pour que l'église reçoive une plus grande vénération et, dans la mesure du possible, soit éloignée de tout tumulte nocif aux saints offices, à la situer loin de tout bourbier, ordures et immondices, et distante des étables, bergeries, cabarets, maréchaux-ferrants, marchés et autres lieux de commerce et à l'écart de tels quartiers. Il faut aussi faire attention à ce que l'endroit où l'on construit l'église soit comme une île, séparé de quelques pas des autres édifices, comme nous le montrons plus bas au sujet de la place, qui doit être distincte et séparée, selon l'usage ancien, et qui est raisonnable. Ce qui peut être fait plus aisément dans les villages et autres lieux sans grande densité bâtie. [...]

Il n'est pas étranger à la construction de l'édifice que les habitations des ministres, et surtout de l'évêque, des chanoines et des desservants paroissiaux soient sur le côté, sans être pour autant mitoyens, mais à quelque distance, liées par un mur et proches de l'édifice sacré, comme le recommande le Concile de Carthage¹⁷. L'habitation des ministres, gardiens ou sacristains, à qui est confiée la garde de l'édifice et sa protection contre tout sacrilège, vol ou incendie, sera adossée à l'église ou à la sacristie; elle peut aussi, comme dans certaines églises, être à l'étage au-dessus de la sacristie. Dans ce cas il faut observer ces mesures : que la structure de cette habitation n'obstrue pas la façade de l'église ni ses fenêtres, ni son accès. Et qu'aucune fenêtre ne donne dans l'église. Enfin que la porte ne puisse pas servir de passage pour traverser l'église et vaquer à des occupations domestiques, mais qu'elle ne serve qu'à l'accès pour les offices divins et le service de l'église. »

Mathieu
Lours

16 éd. Paola BAROCCHI, *Trattati d'arte del Cinquecento tra manierismo e contro-riforma*, t. 3, Laterza, Bari 1962, p. 8-9 (une édition annotée par E. VAN DRIVAL, Paris, 1855, se trouve en ligne).

17 Carthage IV (*Statuta ecclesiae antiquae*), can. 14 : « L'évêque doit habiter dans le voisinage de l'église », K. J. HEFELE, *Histoire des conciles*, tr. fr. de H. Leclercq, Paris, 1908, t. 2, I, p. 113.